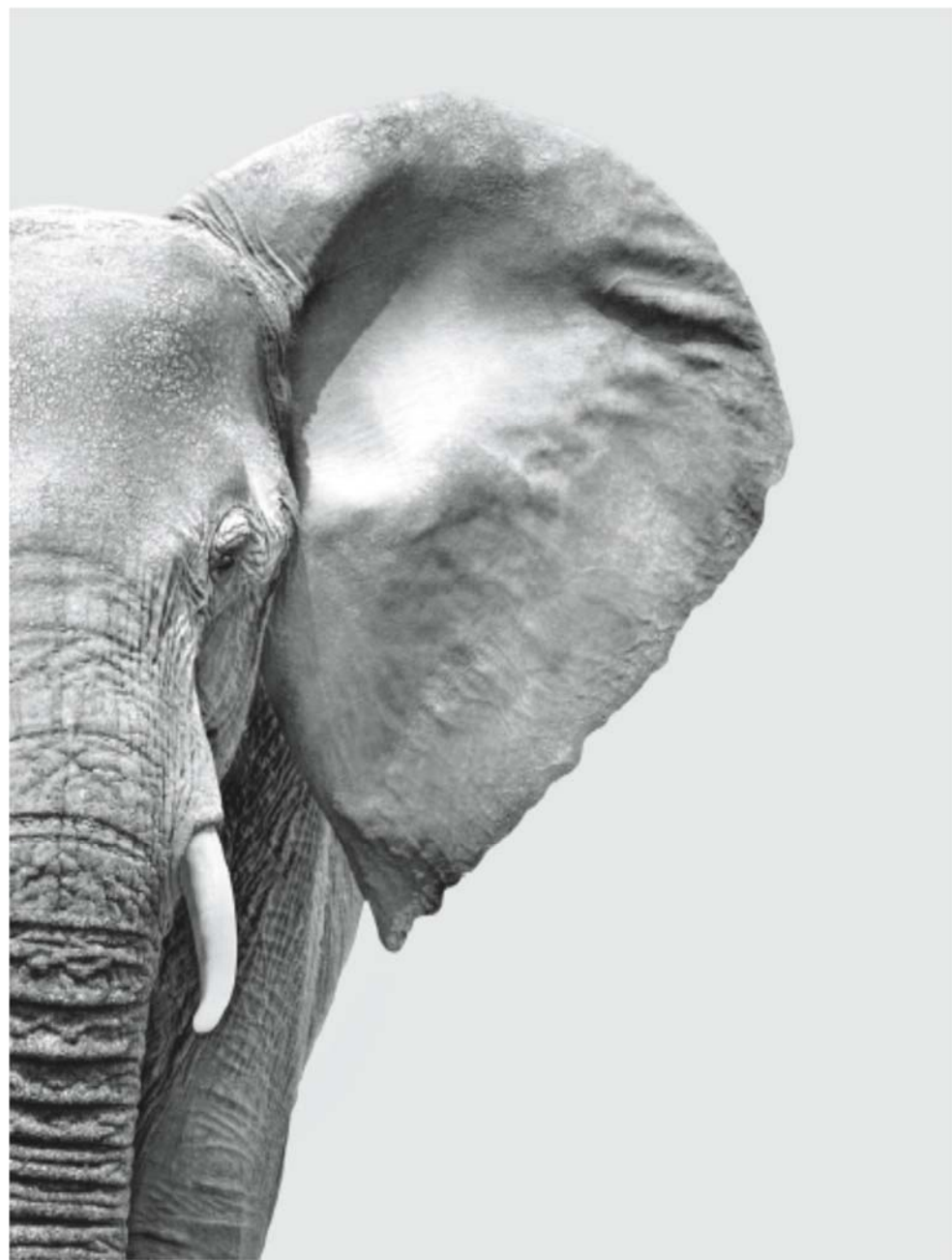


**Rapport  
annuel  
2016**



**RÉGIME COMPLÉMENTAIRE  
DE RETRAITE DES EMPLOYÉS SALARIÉS**



Au nom du comité de retraite, il me fait plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'année 2016. Nous sommes heureux de vous présenter les résultats de la dernière année, qui s'est terminée sur une très bonne note pour le régime, affichant un rendement élevé et une position financière à la hausse.

Malgré ces bons résultats, l'année s'est avérée mouvementée, alors que plusieurs événements mondiaux ont contribué à la volatilité des marchés financiers et des taux d'intérêt, deux aspects ayant une incidence majeure pour le régime. Les changements économiques et politiques qui se produisent à un rythme accéléré contribuent à générer de l'incertitude et pourraient avoir une incidence importante sur les rendements futurs de la caisse de retraite. Dans ce contexte, la vigilance est de mise et nous continuons nos efforts afin de positionner la caisse de retraite pour générer les rendements nécessaires, tout en protégeant les engagements envers les participants.

Le comité de retraite a notamment entrepris une révision en profondeur des stratégies de placement, chantier qui se poursuivra au cours de la prochaine année. Les orientations prises jusqu'à maintenant ont mené à l'ajout initial de placements alternatifs dans la caisse de retraite au cours de la dernière année. L'objectif de ce projet est de positionner la caisse de retraite de façon à assurer la viabilité du régime et la sécurité des prestations. L'amélioration de la gouvernance du régime et une saine gestion des risques demeurent également des aspects importants du plan d'action dont s'est doté le comité de retraite. Plusieurs projets ont été complétés en ce sens durant la dernière année.

Au cours de l'année 2016, la caisse de retraite a réalisé un rendement de 9,4 % (avant déduction des frais). Il s'agit d'un excellent rendement, qui excède à la fois l'indice de référence et les attentes de l'évaluation actuarielle. Ce rendement a été un facteur déterminant dans la hausse du ratio de capitalisation du régime, qui est passé à 126 % à la fin de l'année 2016. Ce ratio sert à évaluer la viabilité du régime à long terme.

Quant au degré de solvabilité, qui évalue la capacité à respecter les engagements en cas de terminaison du régime, il s'établit à 103 %, également en hausse par rapport à l'année précédente. La situation demeure enviable, comparativement aux autres régimes canadiens, dont le degré de solvabilité médian atteignait 95 %<sup>1</sup> à la fin de l'année 2016.

L'employeur avait déjà annoncé l'an dernier l'intention de fusionner le présent régime à celui des anciens employés de la Nationale Vie, avec une date effective au 31 décembre 2015. Au moment de préparer ce rapport, nous étions en attente de l'approbation des autorités réglementaires afin de compléter la fusion. Pour cette raison, les résultats fournis dans les différentes sections sont présentés avant l'effet de la fusion. À titre informatif, un aperçu de la situation financière du régime après la fusion est également présenté dans la section sur les résultats de l'évaluation actuarielle.

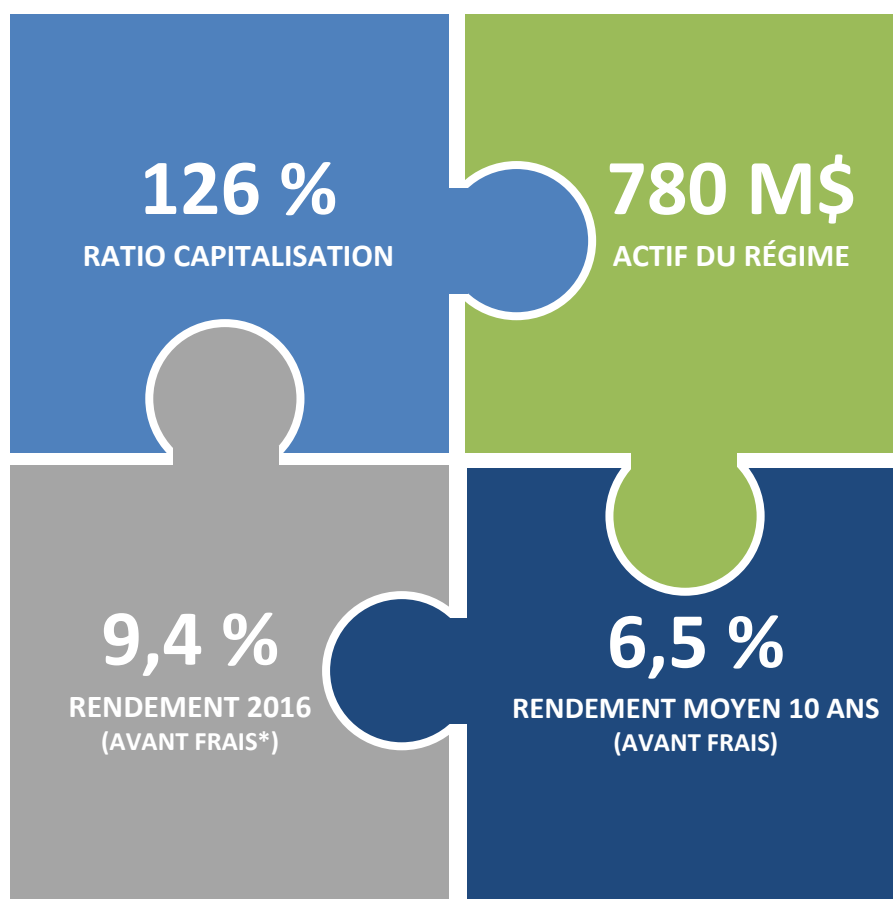
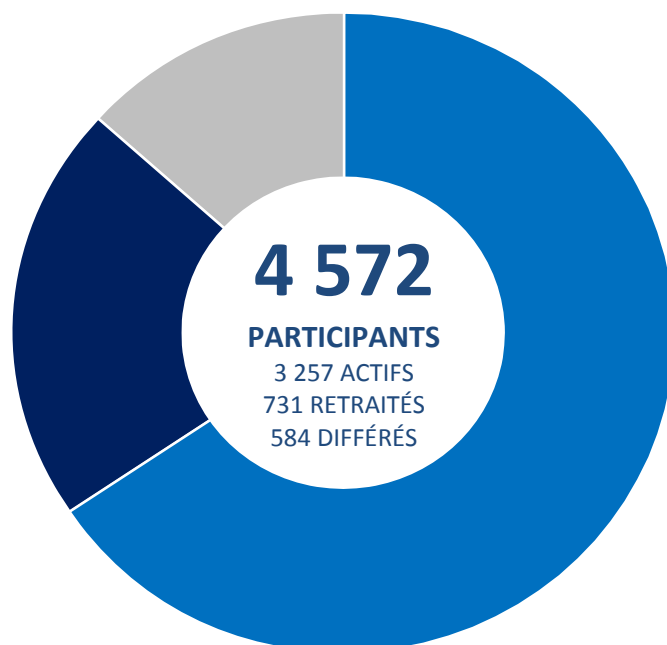
Je profite également de l'opportunité pour remercier tous les membres qui ont siégé au sein des comités de retraite, de placement et d'audit au cours de la dernière année ainsi que les deux employés qui supportent ces comités. Leur contribution a été primordiale à l'avancement des travaux et à la bonne gestion de votre régime de retraite. Pour tout complément d'information, je vous invite à vous adresser au service des Ressources humaines, dont les coordonnées sont mentionnées à la section « Service aux participants ».

Jacques Potvin  
Président du comité de retraite

<sup>1</sup> <http://www.aon.com/canada/fr/attachments/human-capital-consulting/2016-Solvabilite-T4.pdf>



## Le régime en quelques chiffres...



\* Le rendement net des frais de gestion et d'administration pour l'année 2016 correspond à 8,99 %

## Financement du régime

Depuis l'adoption du projet de loi n° 57 en 2015, l'emphase pour le financement du régime est dorénavant mise sur la base de capitalisation, qui présente une vision à long terme du régime. En plus de devoir provisionner entièrement la valeur des droits acquis sur cette base, une provision de stabilisation doit également être financée, avec comme objectif de fournir une sécurité additionnelle et réduire la volatilité des cotisations.

L'exigence de financer les déficits de solvabilité a été éliminée depuis l'adoption de la nouvelle loi.

## Résultats de l'évaluation actuarielle

Le ratio de capitalisation du régime a augmenté au cours de l'année 2016, passant de 117 % à 126 %. Cette hausse est principalement due à la bonne performance de l'actif. Le ratio de capitalisation du régime se trouve au-dessus de la provision de stabilisation requise par la loi au 31 décembre 2016.

**126 %**  
RATIO CAPITALISATION

Bien que le financement selon la situation de solvabilité ne soit plus exigé, les résultats continuent d'être présentés sur cette base et doivent être considérés à certaines fins, notamment lors de toute modification au régime. Le degré de solvabilité du régime a légèrement augmenté en 2016, passant de 99 % à 103 %.

### Au 31 décembre

Résultats <sup>1</sup> (en millions \$)	2016		2015	2014
	(APRÈS FUSION)	(AVANT FUSION)		
<b>Capitalisation (continuité du régime)</b>				
Actif	890,4	780,5	701,1	655,6
Passif	700,8	618,8	598,3	611,5
<b>Surplus / (Déficit)</b>	<b>189,6</b>	<b>161,7</b>	<b>102,8</b>	<b>44,1</b>
<b>Ratio de capitalisation</b>	<b>127 %</b>	<b>126 %</b>	<b>117 %</b>	<b>107 %</b>
Provision de stabilisation requise	115 %	115 %	115 %	s.o.
<b>Solvabilité (terminaison du régime)</b>				
Actif	892,1	783,0	702,9	657,4
Passif	866,1	759,1	710,3	624,9
<b>Surplus / (Déficit) de terminaison</b>	<b>26,0</b>	<b>23,9</b>	<b>(7,4)</b>	<b>32,5</b>
<b>Degré de solvabilité</b>	<b>103 %</b>	<b>103 %</b>	<b>99 %</b>	<b>105 %</b>

<sup>1</sup> Les résultats de l'année 2014 et 2015 sont issus de l'évaluation actuarielle complète enregistrée auprès de Retraite Québec. Ceux de 2016 présentent des estimations.

## Principales hypothèses de l'évaluation actuarielle

Les hypothèses utilisées aux fins de l'évaluation de capitalisation sont déterminées par l'actuaire dans une perspective à long terme, selon le scénario dans lequel le régime continue indéfiniment. Ces hypothèses sont révisées annuellement pour considérer l'évolution du contexte économique et la démographie du régime.

Les hypothèses de l'évaluation de solvabilité sont quant à elles prescrites par la loi et servent à évaluer la valeur des prestations qui seraient versées en cas de terminaison du régime.

Au 31 décembre

	2016	2015	2014
<b>Capitalisation (continuité du régime)</b>			
➤ Principales hypothèses			
▪ Taux d'intérêt	5,40 %, net frais	5,30 %, net frais	5,00 %, net frais
▪ Taux d'augmentation des salaires	3,3 %	3,5 %	4 %
▪ Table de mortalité	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ	CPM-2014Publ
▪ Âge de retraite	Âge où la rente payable est au moins égale à 60 % du revenu moyen	Âge où la rente payable est au moins égale à 60 % du revenu moyen	Âge où la rente payable est au moins égale à 60 % du revenu moyen
<b>Solvabilité (terminaison du régime)</b>			
➤ Principales hypothèses			
▪ Valeur de transfert			
▪ Taux d'intérêt	2,2 % pendant 10 ans et 3,5 % par la suite	2,1 % pendant 10 ans et 3,7 % par la suite	2,5 % pendant 10 ans et 3,8 % par la suite
▪ Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014	UP94G
▪ Achat de rentes			
▪ Taux d'intérêt	3,13 %	3,04 %	2,54 %
▪ Table de mortalité	CPM-2014	CPM-2014	UP94G
▪ Âge de retraite	Âge qui maximise la valeur de la rente	Âge qui maximise la valeur de la rente	Âge qui maximise la valeur de la rente

## Analyse des mouvements d'actif

L'actif du régime a atteint 780 millions \$ au 31 décembre 2016, résultat d'une augmentation nette de plus de 79 millions \$ au cours de la dernière année.

La hausse de l'actif provient à la fois du rendement généré par les placements, ainsi que des autres flux monétaires qui demeurent positifs.

En effet, les cotisations versées au régime par les participants et l'employeur excèdent largement les prestations payées depuis plusieurs années, en raison du nombre de retraités qui demeure peu élevé par rapport au nombre de participants versant des cotisations au régime. Cette situation permet notamment d'avoir un horizon de placement à plus long terme pour le régime.

**780 M\$**  
ACTIF

**66,4 M\$**  
REVENUS PLACEMENT

**13,0 M\$**  
FLUX MONÉTAIRES NETS



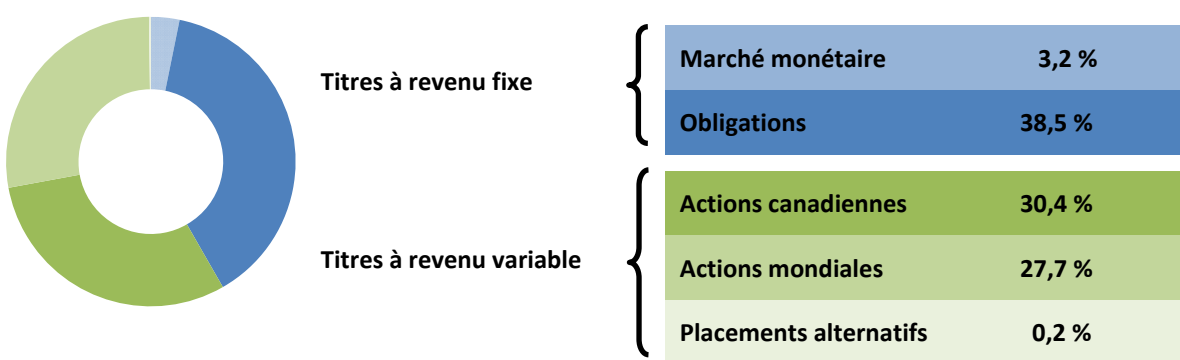
Au 31 décembre

	2016	2015
<b>ACTIF AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>701 078 411 \$</b>	<b>655 610 483 \$</b>
<b>AUGMENTATION DE L'ACTIF</b>		
Revenus de placements	66 423 881	29 795 293
Cotisations des participants	14 991 650	14 633 597
Cotisations de l'employeur		
▪ Cotisations d'exercice	23 122 015	22 838 104
▪ Cotisations d'équilibre	---	---
Transfert provenant d'un autre régime de retraite	972 854	350 594
<b>Augmentation totale de l'actif</b>	<b>105 510 400</b>	<b>67 617 588</b>
<b>DIMINUTION DE L'ACTIF</b>		
Frais de gestion et d'administration	2 803 585	2 684 399
Prestations et transferts		
▪ Décès	426 802	232 741
▪ Divorce	-	195 177
▪ Cessation de participation	7 147 401	4 424 742
▪ Rentes	15 333 738	13 874 904
▪ Transferts vers un autre régime de retraite	373 942	737 697
<b>Diminution totale de l'actif</b>	<b>26 085 468</b>	<b>22 149 660</b>
<b>Augmentation nette de l'exercice</b>	<b>79 424 932</b>	<b>45 467 928</b>
<b>ACTIF À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>780 503 343 \$</b>	<b>701 078 411 \$</b>

## Répartition de l'actif

L'actif du régime est investi dans différentes catégories de placements, en fonction de la politique de placement adoptée par le comité de retraite. Le gestionnaire de placements peut investir différemment de ce qui est prévu à la répartition cible de la politique de placement, mais doit demeurer à l'intérieur des différentes balises prévues. Ainsi, l'allocation de l'actif est régulièrement revue par le gestionnaire de placements en fonction des perspectives économiques et des anticipations de l'évolution du marché.

Au 31 décembre 2016, la caisse de retraite était principalement surpondérée en actions canadiennes et sous-pondérée en obligations par rapport à la cible de la politique de placement. La répartition en marché monétaire et en actions mondiales était légèrement supérieure à leur cible respective. Les placements alternatifs ont été ajoutés à la politique de placement en 2016. L'allocation actuelle est inférieure à la cible, en raison du temps requis pour déployer des fonds pour cette catégorie de placement.



Au 31 décembre 2016

	Valeur marchande (M\$)	Proportion (%)	Cible (%)	Min (%)	Max (%)
<b>Revenu fixe</b>					
Marché Monétaire	25,2	3,2	2,0	0,0	15,0
Obligations	300,4	38,5	43,0	23,0	60,0
<b>Total – Revenu fixe</b>	<b>325,6</b>	<b>41,7</b>	<b>45,0</b>	<b>30,0</b>	<b>60,0</b>
<b>Revenu variable</b>					
Actions canadiennes	237,5	30,4	25,0	15,0	35,0
Actions mondiales	215,9	27,7	27,5	17,5	37,5
Placements alternatifs					
▪ Équité privée	1,5	0,2	2,5	0,0	5,0
▪ Infrastructures	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0
<b>Total – Revenu variable</b>	<b>454,9</b>	<b>58,3</b>	<b>55,0</b>	<b>40,0</b>	<b>70,0</b>
<b>Caisse Totale</b>	<b>780,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>		

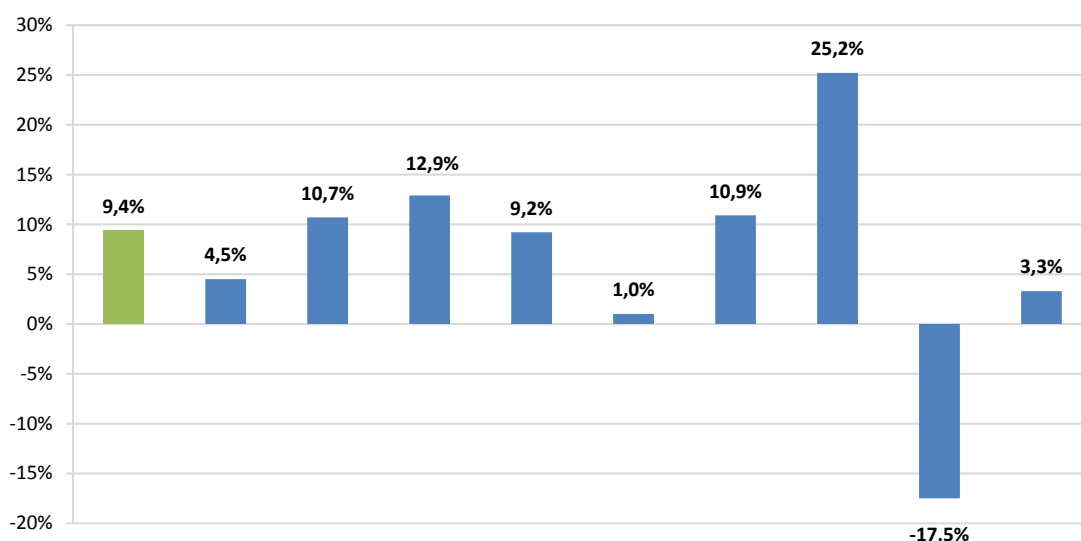
## Rendements 2016

Le rendement brut de la caisse au cours de l'année 2016 fut de 9,4 %, ce qui représente un excédent de 1,4 % par rapport au portefeuille de référence. Cette valeur ajoutée importante s'explique principalement par la sélection de titres, qui a offert une meilleure performance que les indices de référence pour chacun des principaux mandats (obligations, actions canadiennes et actions mondiales).

Pour ce qui est de la performance moyenne au cours des 4 et 10 dernières années, le rendement est à la fois supérieur au portefeuille de référence, mais également au rendement attendu à long terme selon l'évaluation actuarielle de capitalisation.

## Historique de la performance de la Caisse

	4 ans	10 ans
Rendement moyen de la caisse	9,4 %	6,5 %
Valeur ajoutée	+ 0,5 %	+ 0,3 %



(%)	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Rendement de la Caisse <sup>1</sup>	9,4	4,5	10,7	12,9	9,2	1,0	10,9	25,2	-17,5	3,3
Portefeuille de référence <sup>2</sup>	7,9	4,1	14,1	9,4	8,3	3,6	11,9	18,3	-17,4	5,3
Valeur ajoutée	1,4	0,4	-3,4	3,5	0,9	-2,6	-1,0	6,9	-0,1	-2,0

(L'arrondissement des rendements peut induire une apparente erreur dans le calcul de la valeur ajoutée)

<sup>1</sup> Rendement brut, avant la déduction des frais

<sup>2</sup> Composition actuelle du portefeuille de référence :

2,0 % Indice des Bons du Trésor - 91 jours FTSE TMX Canada; 43,0 % Indice obligataire à long terme FTSE TMX Canada; 27,3 % Indice composé S&P/TSX; 27,5 % MSCI - Monde (\$ CA) net RT; 0,2 % Équité privée



## Revue détaillée de la performance des principaux mandats

	1 an	4 ans
<b>Revenu fixe</b>		
Obligations	2,7	3,8
Indice d'obligations à LT FTSE TMX Canada	2,2	3,9
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>0,5</b>	<b>0,0</b>
<b>Revenu variable</b>		
Actions canadiennes	22,8	8,3
Indice composé S&P/TSX	21,1	8,5
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>1,7</b>	<b>-0,3</b>
Actions mondiales	5,4	16,3
MSCI - Monde (\$ CA) *	4,3	17,6
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>1,1</b>	<b>-1,3</b>
▪ Actions mondiales MFS	2,2	16,5
MSCI - Monde (\$ CA) Net RT	4,3	17,6
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>-2,1</b>	<b>-1,1</b>
<b>Couverture active de devises gérée par IAGP**</b>	<b>-1,6</b>	<b>s/o</b>
<b>Couverture passive de devises**</b>	<b>3,5</b>	<b>-4,8</b>
▪ Actions mondiales Hexavest	8,8	18,8
MSCI - Monde (\$ CA) Net RT	4,3	17,6
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>4,5</b>	<b>1,2</b>
<b>Impact de la gestion des devises d'Hexavest (inclus dans le rendement)</b>	<b>0,2</b>	<b>-</b>
▪ Actions mondiales IAGP	2,8	19,4
MSCI - Monde (\$ CA) Net RT	4,3	17,6
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>-1,5</b>	<b>1,8</b>
<b>Couverture active de devises gérée par IAGP</b>	<b>4,0</b>	<b>s/o</b>

(L'arrondissement des rendements peut induire une apparence d'erreur dans le calcul de la valeur ajoutée)

\* 100 % MSCI Monde (\$ CA) Net RT depuis T3-2013, 50 % MSCI – Monde (\$ CA) Net RT + 50 % MSCI – Monde (Devises locales) Net RT entre T3-2012 et T2-2013 et 60 % MSCI – Monde (\$ CA) Net RT + 40 % MSCI – Monde (Devises locales) avant T3-2012

\*\* Le montant nominal de la couverture passive s'est ajusté dans les jours suivant le 31 juillet 2013 pour refléter uniquement l'exposition du fonds de MFS. Durant le premier mois du 3<sup>e</sup> trimestre de 2013, le montant nominal de la couverture était donc plus élevé puisqu'il incluait aussi 50 % de l'exposition des actifs gérés par IAGP. Ce dernier ajustement avait été apporté dans les jours suivant le 20 juin 2013. Avant cette date, la couverture portait sur 50 % de la somme de l'exposition des fonds de MFS et de Templeton. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016 la couverture de devises est devenue active et a été déléguée à IAGP.

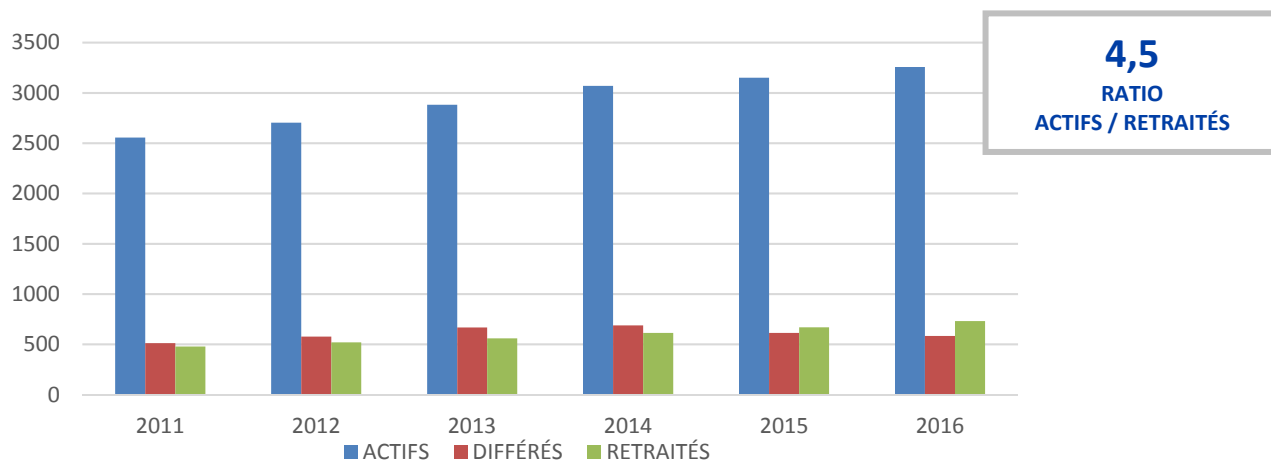
## Évolution de la participation

Le nombre total de participants au régime a poursuivi sa progression au cours de la dernière année, passant ainsi de 4 431 à 4 572 participants.

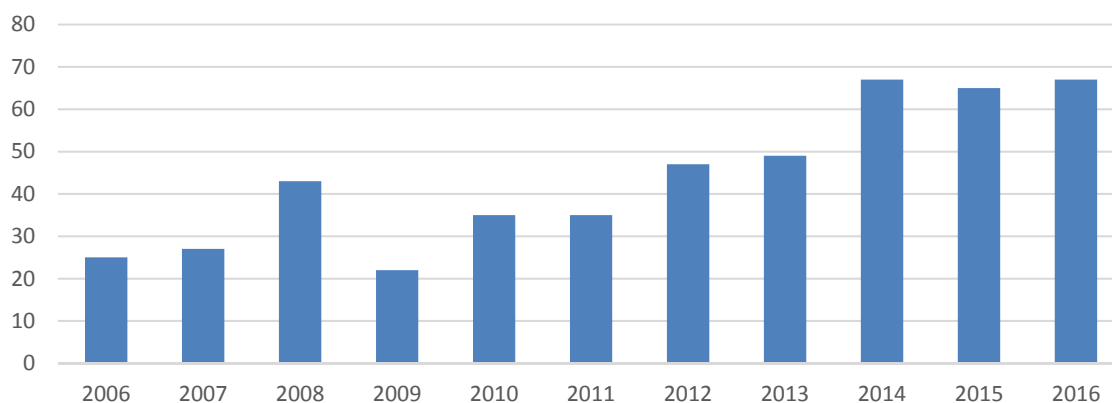
La hausse s'explique en partie par la progression nette du nombre de participants actifs, dont le nombre de nouveaux adhérents a excédé le nombre de ceux qui ont cessé leur participation active au régime. De plus, le nombre de retraités est également en hausse constante depuis plusieurs années en raison du nombre de départs à la retraite en forte progression. Quant aux participants en rentes différées, ils sont moins nombreux en raison du paiement de valeurs de transfert à plusieurs d'entre eux qui conservaient de faibles sommes dans le régime.

Répartition des participants		2016	2015
■	Participants actifs	3 257	3 149
■	Retraités	731	669
■	Rentes différées	<u>584</u>	<u>613</u>
		<b>4 572</b>	<b>4 431</b>

La participation au régime demeure constituée majoritairement de participants actifs. Cependant, le ratio du nombre de participants actifs par rapport au nombre de retraités a diminué de façon importante au cours des dernières années, passant de 5,3 à 4,5 sur un horizon de 5 ans. La progression du nombre de participants actifs a continué à être élevée au cours des dernières années (plus de 25 % d'augmentation en 5 ans). Le groupe des retraités a toutefois connu une augmentation relative encore plus importante au cours de la même période (plus de 50 % de croissance en 5 ans).



## Évolution des départs à la retraite



## Administration

Le comité de retraite a mandaté le département de l'Épargne et retraite collectives de l'Industrielle Alliance pour procéder à l'administration quotidienne du régime. L'équipe est notamment responsable de la production des relevés annuels, du calcul des prestations des participants et du traitement de tous les mouvements de participation.



### En bref pour 2016...

- 428 nouveaux participants actifs
- 67 nouveaux retraités
- 262 cessations de participation active
- 282 transferts de prestations à l'extérieur du régime

Plusieurs améliorations ont été apportées aux processus administratifs au cours des dernières années, afin d'améliorer le service aux participants et la qualité des communications, notamment par la révision complète des relevés annuels et des relevés émis lors d'événements de vie (retraite, cessation de participation et décès).

Certaines fonctions sont également déléguées par le comité de retraite au service des ressources humaines de l'Industrielle Alliance, dont les communications avec les participants. Vous trouverez ci-dessous le point de contact pour toutes vos questions :



## Assemblée annuelle

Le comité de retraite tient annuellement une assemblée, au cours de laquelle sont présentés notamment le compte-rendu de l'administration et la situation financière du régime. L'élection des représentants des participants a également lieu à ce moment.

L'assemblée annuelle 2017 aura lieu le 20 juin 2017. L'information complète se trouve sur le site web suivant :

<http://regimecomplementaire.ia.ca>

## COMITÉ DE RETRAITE

Le comité de retraite est l'administrateur du régime de retraite et agit à titre de fiduciaire de la caisse de retraite. Il est constitué de membres désignés par l'employeur, par les participants actifs et les participants inactifs, de même que d'un membre indépendant.

Son rôle consiste notamment à gérer les actifs de la caisse de retraite et à administrer les prestations promises par le régime en veillant à sa saine gestion.

Le comité de retraite met en œuvre les moyens pour assurer l'administration quotidienne du régime, protéger les droits des participants et mettre en place des mesures de contrôle et de gestion des risques. Les membres du comité ne peuvent cependant décider des prestations versées par le régime, puisqu'il s'agit d'un droit qui relève uniquement de l'employeur.

Le comité de retraite établit également la politique de placement du régime, choisit les gestionnaires et effectue le suivi des performances de la caisse.

Afin de supporter le comité dans ses différentes fonctions, des mandats sont également accordés à un comité de placement et un comité d'audit.

## COMITÉ DE PLACEMENT

Le comité de placement est constitué de membres du comité de retraite de iA, d'un membre du comité de retraite de iAAH, ainsi que de deux conseillers externes. Il est mandaté par le comité de retraite pour assurer différentes tâches, dont l'application et le suivi de la politique de placement.

Les principaux objectifs du comité sont le suivi rigoureux des gestionnaires de placement et du rendement de la caisse ainsi que le respect de la politique de placement.

En plus de ses travaux réguliers, le comité de placement a également procédé au cours de l'année 2016 au déploiement initial de mandats de placement en équité privée et en infrastructures. Le comité de placement a également débuté un mandat de révision des stratégies de placement, projet qui se poursuit en 2017. L'objectif est de revoir l'allocation de la caisse de retraite aux différentes classes d'actifs ainsi que les caractéristiques des placements, afin d'optimiser le rendement à l'intérieur de niveaux de risques appropriés.

## COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit est constitué de membres du comité de retraite de iA et d'un membre du comité de retraite de iAAH. Il est mandaté par le comité de retraite notamment pour revoir le plan d'audit et le rapport financier du régime avec l'auditeur externe.

Le comité d'audit est également responsable de valider l'efficacité des contrôles internes mis en place pour assurer une gestion adéquate des risques. Au cours de l'année 2016, le comité a notamment mis en place un processus formel d'évaluation des obligations du comité de retraite, afin de s'assurer du respect de ses engagements. Le comité d'audit a également défini l'univers de risques du régime, qui servira à poursuivre les travaux permettant de compléter les mesures de contrôle et de gestion des risques.

## RÉUNIONS TENUES EN 2016

	Nombre de membres	Nombre de réunions	Taux de participation
<b>Comité de retraite</b>	12	6	90 %
<b>Comité de placement</b>	8	7	98 %
<b>Comité d'audit</b>	5	4	100 %

## DÉSIGNÉS PAR L'EMPLOYEUR



**JEAN-FRANÇOIS BOULET**



**ESTHER GRENIER**



**JACQUES POTVIN**<sup>1</sup>  
PRÉSIDENT



**GUY DANEAU**<sup>2</sup>



**LUCIE LACHANCE**<sup>1</sup>

## DÉSIGNÉS PAR LES PARTICIPANTS ACTIFS



**JEAN-PHILIPPE BLAIS**



**ALEXANDRE DROUIN**<sup>2</sup>



**HÉLÈNE LACASSE**<sup>1</sup>



**ÉRIC LEMAY**<sup>1</sup>

## DÉSIGNÉS PAR LES PARTICIPANTS INACTIFS



**DANIEL BANNON**<sup>2</sup>



**MICHEL TURCOTTE**<sup>1,2</sup>

## INDÉPENDANT



**ANDRÉ BEAUDOIN**<sup>1,2</sup>

<sup>1</sup> Membres du comité de placement

<sup>2</sup> Membres du comité d'audit

## MEMBRES EXPERTS EXTERNES DU COMITÉ DE PLACEMENT



**GILLES BERNIER**



**YVON SAUVAGEAU**

## Membres du comité de retraite

### Membres désignés par l'employeur

Boulet, Jean-François	(418) 684-5255
Daneau, Guy	(418) 684-5351
Grenier, Esther	(418) 684-5000 poste 107517
Lachance, Lucie	(418) 684-5000 poste 104152
Potvin, Jacques (Président)	(418) 684-5428

### Membres désignés par les participants actifs

Blais, Jean-Philippe	(604) 734-1667 poste 403854
Drouin, Alexandre	(418) 684-5000 poste 101687
Lacasse, Hélène (Vice-présidente)	(418) 684-5000 poste 105975
Lemay, Éric	(418) 684-5000 poste 104896

### Membres désignés par les participants non-actifs et les bénéficiaires

Bannon, Daniel	(418) 659-3858
Turcotte, Michel	(418) 843-9825

### Membre indépendant

Beaudoin, André	(418) 627-4095
-----------------	----------------

## Membres du comité de placement

### Membres désignés par le comité de retraite de iA

Lacasse, Hélène	(418) 684-5000 poste 105975
Lachance, Lucie	(418) 684-5000 poste 104152
Lemay, Éric	(418) 684-5000 poste 104896
Potvin, Jacques (Président)	(418) 684-5428
Turcotte, Michel	(418) 843-9825

### Membre désigné par le comité de retraite de iAAH

Beaudoin, André	(418) 627-4095
-----------------	----------------

### Membres experts externes

Bernier, Gilles	(418) 656-5027
Sauvageau, Yvon	(418) 659-7407

## Membres du comité d'audit

### Membres désignés par le comité de retraite de iA

Bannon, Daniel	(418) 659-3858
Daneau, Guy	(418) 684-5351
Drouin, Alexandre (Président)	(418) 684-5000 poste 101687
Turcotte, Michel	(418) 843-9825

### Membre désigné par le comité de retraite de iAAH

Beaudoin, André	(418) 627-4095
-----------------	----------------